

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

0,50 F

MERCREDI 16 FEVRIER 1977

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE - PARAIT MERCREDI ET SAMEDI - PRIX

EDITORIAL

LES ELEVES DU CET-MOULE OUVRENT LA LUTTE CONTRE LE SCANDALE DES C.E.T.

Le mécontentement qui existe dans les CET depuis le début du 2^{ème} trimestre a éclaté au CET du Moule en Guadeloupe.

Les élèves ont décidé de réagir face à l'incurie de l'administration et ont lancé un mouvement de grève depuis le lundi 14 février, et mardi ils décidaient de faire une manifestation à Moule.

Dans ce CET, toutes les limites de la négligence et du mépris des autorités sont dépassées.

Les élèves d'au moins deux sections (comptabilité et sanitaire et sociale) sont privés de professeurs dans une matière principale depuis le début de l'année. Par exemple, en 1^{ère} A'SS il n'y a pas de professeur de "sanitaire et sociale", matière qui ne représente pas moins de 10 heures de cours par semaine.

Dans les autres sections, des problèmes énormes d'outillage, de sécurité se posent. Ces jeunes, soi-disant destinés à passer un CAP ou un BEP, manquent de tout: pas de cable en électromécanique, pas de tôle, ni de burin en chaudronnerie, etc, etc...

Dans les autres CET de la Guadeloupe la situation est tout aussi scandaleuse. Un professeur absent pendant 21 jours n'est pas remplacé. A Marie Galante, le directeur refuse de faire venir les machines entassées à Baimbridge, prétextant qu'il attend l'ouverture du nouveau CET en fin 77, et décidant ainsi de sacrifier une génération d'élèves.

Il n'y a pas de doute à avoir. Il s'agit d'un plan de l'administration coloniale. Dans les grandes déclarations, on établit des statistiques de scolarisation qui sont, apparemment honorables. Mais ces statistiques sont creuses, sans signification réelle.

Des milliers de jeunes sont inscrits dans des établissements scolaires, mais en fait ils sont en garderie. Ceci est vrai en particulier pour les jeunes des CET, ces futurs ouvriers à qui l'administration refuse de donner une formation convenable, d'autant que la plupart de ces collégiens ne peuvent trouver un emploi par la suite, avec ou sans CAP.

Et là on touche du doigt le problème des CET en général, particulièrement aux Antilles, ces colonies françaises.

(suite en page 2)

fort-de-france élèves infirmiers : la lutte continue

Samedi 12, les élèves apprenaient avec surprise que la directrice de l'école, madame Deschamps, et son Conseil Technique s'étaient réunis en grand secret et avaient décidé la réintégration des deux élèves renvoyés.

Cela pouvait apparaître comme une victoire, mais il n'en est rien car la direction de l'école avait assorti cette réintégration de deux conditions scélérateuses:

- 1^o/ une des élèves recevrait un avertissement (ce serait le second pour cette élève, et au bout du 3^{ème}, elle serait renvoyée).

- 2^o/ l'autre élève repasserait devant le conseil de discipline.

Naturellement cela revenait tout simplement à annuler la réintégration de ces deux élèves, puisque cela permettrait à la direction de les expulser en douce plus tard, quand la mobilisation de l'ensemble des élèves serait arrêtée.

Mais les élèves-infirmiers ne sont pas tombés dans le piège, et ils ont catégoriquement répondu "non" à ces propositions de la direction. Ils exigent la réintégration sans condition de leurs deux camarades.

Les élèves sont plus que jamais déter-

minés à remporter la victoire, d'autant plus qu'ils ont déjà fait reculer l'administration coloniale, en la forçant à reconnaître les scandaleuses conditions de travail et de formation à l'école, et à les améliorer. Ils ont ainsi défini une charte des droits de l'élève-infirmier que la direction a dû prendre en considération. D'autre part les élèves étaient soutenus à partir de lundi 14, par les travailleurs hospitaliers qui s'étaient mis en grève non limitée pour montrer leur solidarité.

Ce jour-là, des travailleurs de l'hôpital organisèrent une assemblée générale avec les élèves pour leur exprimer leur sympathie. Zabda, le représentant de la direction du centre hospitalier qui vint y parler pendant deux heures, y fut très mal reçu, les élèves l'accusaient d'avoir menti sans vergogne, ainsi d'ailleurs que madame Deschamps, sur la façon dont s'était déroulé le conseil de discipline qui décida le renvoi des deux élèves.

Du reste la meilleure preuve en est la façon même dont le Conseil Technique était revenu sur sa décision de renvoi.

Les élèves sont bien décidés. Pour eux, la lutte continue!

interview des grévistes de la SIG

Un de nos camarades a interviewé le délégué syndical FTG, l'un des deux syndicats, avec l'UGTG, qui ont lancé le mot d'ordre de grève à la SIG.

Combat Ouvrier: Depuis quand êtes vous en grève ?

FTG : Depuis le mercredi 9 février .

C.O. : Quelles sont vos principales revendications ?

FTG : La réintégration du délégué UGTG, la mensualisation de tout le personnel horaire, la hiérarchisation automatique du SMIC sur les salaires .

C.O. La grève est-elle totale ?

FTG : Total à 100%.

C.O. : Ne craignez vous pas une réaction de la part des locataires surtout en ce qui concerne l'enlèvement des ordures ?

FTG : J'ai pris contact avec le syndicat des locataires qui doit faire un tract de soutien aux grévistes.

Il faut signaler le cas de certains briseurs de grève : dimanche vers 3 h du matin, un chef d'équipe a coupé les cadenas des poubelles pour permettre à la voirie de ramasser les ordures. Cette manœuvre a permis aux chiens d'éparpiller

(suite en page 2)

Directeur de publication : M.E.ZOZOR
Commission Paritaire : N° 51728
Correspondant du Journal : G. BEAUJOUR
B. P. 214 P.A.P.
B. P. 386 F.D.F. n°71
Ronéo du Journal : Pointe-à-Pitre

supplément au mensuel

INTERVIEW DES GRÉVISTES DE LA S.I.G. (suite)

ler les ordures et les locataires ont cru qu'il s'agissait des grévistes. Je profite aussi pour dire que l'action du maire de Pointe à Pitre avec M.B. est une action entamée pour briser notre grève. Ils ont entrepris d'enlever les ordures dans les cages-poubelles de Pointe à Pitre.

Nous lui demandons, étant maire de gauche, de nous aider au lieu de briser la grève.

C.O. : Etes-vous allé voir le maire ?

FTG : Non, parce que nous savons qu'il fait partie du Conseil d'Administration de la SIG.

C.O. Quelles actions avez-vous menées en direction des locataires pour leur expliquer votre mouvement ?

FTG : Nous avons diffusé un tract d'explication en direction des locataires de Pointe à Pitre, au Aymes, et dans les communes: Aymes, Capesterre, Basse-Terre.

C.O. : Quelle est l'attitude des locataires ?

FTG : Les locataires sont avec nous. Ils ont aussi des problèmes. Ils sont motivés notamment par l'augmentation des loyers et l'entretien des immeubles. Pas mal de vide-ordures ont des tuyaux cassés. Il y a de l'eau sale qui coule. La direction ne prend aucune mesure pour améliorer le sort des locataires.

C.O. : Où en sont les négociations ?

FTG : Nous avons eu une rencontre vendredi dernier à 16h. Le directeur nous a fait comprendre qu'il ne discuterait que

sur deux points avec nous. Or il y a des choses plus exigeantes, plus nécessaires, et sur tout cela c'est le conseil d'administration de la SIG qui peut prendre des dispositions en commission paritaire mercredi 16, à 16H. S'ils n'acceptent pas de discuter tout le programme nous ne négocierons pas.

C.O. : Comment se déroule la grève ?

FTG : Aujourd'hui, un responsable de la voirie des Aymes avec une équipe est venu pour enlever les ordures. Nous nous y sommes opposés. Ils sont repartis. La direction a demandé qu'une équipe volante fasse un minimum de nettoyage. Nous avons refusé. A ce propos la déclaration de FR3 de ce matin est un mensonge. Nous nous sommes opposés à l'enlèvement des ordures.

D'autre part, nous faisons des réunions tous les jours entre nous. Un vote quotidien est organisé pour la poursuite de la grève. Tout le monde est solidaire.

C.O. : Etes-vous décidés à continuer jusqu'à satisfaction ?

FTG : Oui, nous sommes décidés à continuer la grève jusqu'à l'aboutissement, la satisfaction de toutes les revendications.

- o - o - o -

Giscard, le chef de l'impérialisme français au Mali

Le chef de l'état français est en visite officielle au Mali. Ce sera l'occasion pour lui de faire de beaux discours sur la coopération entre la France et le Mali.

Mais la réalité est toute autre. En fait de coopération, c'est l'impérialisme, et en premier lieu l'impérialisme français, qui est responsable de l'arriération économique du Mali et du reste de l'Afrique. C'est cet impérialisme qui a pillé les ressources de ces pays et les a contraints au sous-développement.

Le Mali, après plusieurs années de domination française est devenu indépendant. Après de timides tentatives de Modibo Keita pour tenter d'arracher le Mali à la dépendance impérialiste, ce pays est retombé entièrement sous la coupe de l'impérialisme avec la venue au pouvoir de l'armée.

Depuis, le Mali n'est pas plus riche. Il est même l'un des pays les plus pauvres du monde.

Alors Giscard peut toujours causer et jouer les libéraux prêts à aider les pays retardataires économiquement, cela ne changera rien au fait que son voyage au Mali ne signifie que le soutien aux tortionnaires en place, et la défense des intérêts de l'impérialisme français. Ces militaires remplissent d'ailleurs très bien la tâche que l'impérialisme français attend d'eux : protéger les privilèges des riches dans la région, et en particulier ceux des impérialistes fran-

çais.

Giscard ne sera d'ailleurs pas gêné de parader aux côtés des dictateurs à la Sissoko, Traoré, Bagayoko, tous tortionnaires de leur propre peuple.

Les représentants des grandes puissances n'ont pas ces délicatesses. Car c'est d'eux finalement que les dictateurs en place en Afrique tirent leur légitimité.

Le rapprochement entre les peuples n'est donc pas l'objet du voyage de Giscard en Afrique. Cela sera l'oeuvre de travailleurs africains quand ils lutteront contre les fantoches mis en place par l'impérialisme pour créer une société plus juste.

CAPESTERRE GRÈVE A L'IFAC

Les travailleurs de L'IFAC sont en grève depuis la fin de la semaine dernière. Ils veulent empêcher les patrons de supprimer le treizième mois.

Les travailleurs sont très déterminés et n'acceptent pas que la direction revienne sur cet avantage acquis.

DEMANDEZ COMBAT OUVRIER
MENSUEL.

EDITORIAL (suite) CET du moule en lutte

L'état bourgeois, l'état des patrons, ne se préoccupe pas du sort des classes laborieuses. Or, les jeunes des C.E.T. sont pour la plupart des fils de travailleurs qui eux-mêmes sont destinés à continuer à se faire exploiter comme leurs parents. C'est pour cela que l'état refuse de faire un effort conséquent pour ces jeunes. Pour lui, le passage en CET permet simplement de garder les jeunes en réserve jusqu'au service militaire. On leur apprend quelques rudiments techniques, mais surtout on leur donne un avant-goût du mépris des patrons pour ceux qu'ils exploitent.

C'est contre cela que les jeunes du CET de Moule ont commencé à réagir.

Ils ne peuvent perdre plus que ce que l'administration les oblige à perdre en leur refusant les outils de leur formation. Par contre ils ont tout à gagner: apprendre à s'organiser contre l'exploitation et le mépris et faire respecter leur dignité d'être humain et de futurs travailleurs.

DERNIERE HEURE :

CET : LE MOUVEMENT S'ETEND !

CET de MORNE à L'EAU: Les collégiens contactés par ceux de Moule sont rentrés en grève. Leur situation est aussi catastrophique, eux qui depuis l'an passé réclament des classes correctes et qui jusqu'à présent sont parqués sur un terrain boueux.

FORT-DE-FRANCE

LES EMPLOYES DE LA C.A.F.
EN GREVE MARDI MATIN.

La grève était en fait une protestation contre une mesure discriminatoire dans l'emploi. La direction a en effet favorisé l'embauche d'une employée française, celle-ci au lieu de passer par le concours comme cela se fait normalement pour le recrutement au sein du service informatique a été embauchée directement grâce à l'aide d'un autre français travaillant déjà dans le service.

Cette employée était déjà en poste en France, mise en congé sans solde.

Tout cela a choqué les employés de la CAF, étant donné les difficultés d'emploi qui existent ici. De plus en plus les travailleurs - surtout ceux des services publics - ont le sentiment que l'administration et les cadres français qui travaillent aux Antilles organisent une véritable discrimination dans l'emploi ici favorisant l'embauche de français avant celle des Antillais. Ceux-ci par contre sont priés au mépris de toutes les difficultés que cela leur cause d'aller chercher du travail en France.

On comprend que des travailleurs français aient de désir de quitter la grisaille des grandes villes pour venir travailler au soleil, mais cela ne doit pas se faire au détriment des travailleurs d'un pays où plus de la moitié des travailleurs sont sans emploi.